



VILLE DE LOURDES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Lourdes, le 2 mars 2022

CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Je vous informe de la réunion du Conseil municipal :

le mardi 8 mars 2022 à 18 h 30,

Palais des congrès
Avenue du Maréchal Foch
65100 LOURDES

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour relatif à cette séance.

Il est fait application de règles dérogatoires concernant l'organisation de cette séance afin de respecter les gestes barrières et les règles de distanciation physique, prévues par la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire (article 10 IV). Le caractère public de la séance sera par ailleurs réputé satisfait dès lors que les débats sont accessibles en direct au public de manière électronique.

Veillez noter que le passe vaccinal ne sera pas exigé pour participer ou assister à la séance du Conseil municipal.

Enfin, en vertu du décret n°2022-247 du 25 février 2022 modifiant le décret n°2021-699 du 1^{er} juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire, il n'y a plus de jauge à respecter pour l'accueil du public.

La séance sera rediffusée en direct sur la chaîne YouTube de la ville de Lourdes, au lien suivant : <https://www.youtube.com/channel/UCzR6rGVB4SS4ZosjDlhclg/featured>



~~Le Maire,~~

~~Thierry LAVIT~~

Vice-Président du Conseil départemental des Hautes-Pyrénées
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées

VILLE DE LOURDES

2, RUE DE L'HÔTEL DE VILLE - 65100 LOURDES - FRANCE
Tél. : 33 (0)5 62 94 65 65 / Fax : 33 (0)5 62 46 10 36 - www.lourdes.fr

CONSEIL MUNICIPAL DU **8 MARS 2022**

ORDRE DU JOUR

Adoption du procès-verbal de la séance publique du 11 février 2022

I - DECISIONS DU MAIRE

1 - Décisions du Maire

II - FINANCES

2 - Budget Principal - Budgets annexes : Débat d'orientation budgétaire (DOB) 2022

III - ADMINISTRATION GENERALE

3 - Avis sur le projet de pacte de gouvernance entre les communes membres et la Communauté d'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées (CATLP)

4 - Convention de partenariat "Lourdes Pyrénées City Card" entre l'Office de tourisme de Lourdes et le Château fort - Musée Pyrénéen

5 - Mise en place d'une boutique à l'essai

6 - Animations commerciales "Rallye" : validation du règlement

IV - TRAVAUX / URBANISME

7 - Lancement du "Plan façades" : approbation du règlement d'intervention financière

8 - Convention de partenariat avec la Fondation du patrimoine dans le cadre du "Plan façades"

V - CULTURE / PATRIMOINE / TOURISME

9 - Additifs tarifs boutique du Château fort - Musée pyrénéen

10 - Convention de partenariat entre l'association "Le Murmure du monde" et la ville de Lourdes pour une résidence de création d'une auteure

11 - Annexe opérationnelle n°2 à la convention-cadre de partenariat entre la ville de Lourdes et le Parvis scène nationale Tarbes-Pyrénées pour la politique de diffusion culturelle "hors les murs"

VI - AFFAIRES JURIDIQUES

12 - Amendements relatifs aux modalités de mise en oeuvre de la protection fonctionnelle des élus

13 - Cession du Banc de la Grotte n°28 à la SAS Saint Marc

14 - Cession du Banc de la Grotte n°29 à la SAS Sainte Odile

VII - PERSONNEL

15 - Modifications de la délibération n°24 du Conseil municipal du 21 décembre 2021 relative à la mise en oeuvre du Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)

16 - Création d'un emploi contractuel à temps complet de Chargé de communication

17 - Création d'un emploi à temps non complet dans le cadre du dispositif Parcours emploi compétences - Service funéraire

18 - Création d'emplois saisonniers au titre de la saison 2022

19 - Modification de la délibération n°12 du Conseil municipal du 11 février 2022 relative à la création d'un emploi pour accroissement temporaire d'activité

20 - Recrutement d'un agent vacataire pour la mission protocole des cérémonies patriotiques

Le Maire,

Thierry LAVIT